

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 9 juillet 2018, à compter de 19 h 30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Diane Sirard , conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Hélène Lévesque , conseillère
Michel Venne, conseiller
et
Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

ÉTAIENT ABSENTS

Madame, Monsieur:
Pauline Lauzon, conseillère
Yvon Forget, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire déclare l'assemblée ouverte.

2018-07-186

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

ADOPTÉE

2018-07-187

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 11 JUIN ET DU 5 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 11 juin 2018 et le 5 juillet 2018 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver les procès-verbaux des séances du 11 juin 2018 et du 5 juillet 2018 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

2018-07-188 TRANSFERT BUDGÉTAIRE 2018-06

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2018, afin de transférer les sommes aux postes budgétaires tel qu'indiqué dans l'annexe 1, jointe au présent document.

ADOPTÉE

2018-07-189 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 9 juillet 2018 à savoir:

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	268 470,10 \$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 \$
AUTRES DÉPENSES	50 091,33 \$
TOTAL DU MOIS	318 561,43 \$

ADOPTÉE

2018-07-190 REMBOURSEMENTS AU FONDS DE ROULEMENT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la somme de 2 974,65 \$ soit versée comme premier versement (1/3) au fonds de roulement pour le remboursement annuel concernant l'achat d'un chariot élévateur (service des loisirs).

QUE la somme de 9 562,33 \$ soit versée comme cinquième versement (5/10) au fonds de roulement pour le remboursement annuel concernant l'achat d'une niveleuse (travaux publics).

QUE le service de la trésorerie en soit informé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017 DU PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal les états financiers 2017 du Parc régional Montagne du Diable.

2018-07-191 RIDL - ÉCOCENTRES RÉGIONAUX

CONSIDÉRANT la mesure 17 du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC d'Antoine-Labelle qui mentionne ceci:

Mesure 17:
Consolider les points de services des écocentres pour le secteur résidentiel

Point 17.1: Évaluer la mise en place d'un réseau d'écocentre.

CONSIDÉRANT les études déposées le 13 juin 2018 lors du conseil d'administration de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre continue les études, en 2019, en ce qui a trait à l'implantation des écocentres régionaux.

ADOPTÉE

2018-07-192 **AUTORISATION POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE DE CRÉDIT AU NOM DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires à l'obtention d'une carte de crédit « Visa Desjardins » avec une limite de 2 500 \$.

ADOPTÉE

2018-07-193 **DESJARDINS ENTREPRISES - RÉVISION DE LA TARIFICATION**

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de service de *Desjardins Entreprises* suite à la révision de la tarification et de la convention de service liées aux solutions de paiement.

ADOPTÉE

2018-07-194 **RIDL - COLLECTES SUPPLÉMENTAIRES DE BACS NOIRS (ICI) ET BACS BRUNS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve confirme à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre son intérêt pour la collecte supplémentaire de bacs noirs (ICI) et de bacs bruns, soit deux (2) en mai et deux (2) en septembre pour l'année 2018.

ADOPTÉE

2018-07-195 AUTORISATION DE MISE À NIVEAU DU CELLULAIRE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à mettre à niveau le cellulaire 819-440-5847 sans frais supplémentaires.

ADOPTÉE

2018-07-196 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 149

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 149 autorisant le financement pour l'acquisition du 395, chemin de la Baie du Diable à Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS (ADMINISTRATION)

2018-07-197 ÉTUDIANTES TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la rémunération des étudiantes qui seront engagées pour la saison 2018 pour le terrain de jeux de Ferme-Neuve soit fixée à 12,00 \$ l'heure pour une durée de 7 semaines débutant le 25 juin 2018.

Rosalie Sanche
Catherine Papineau
Emmy Bélanger
Andréanne Gaudreau
Alexanne Lachaine

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENT - RAPPORT « BIBLIOQUALITÉ »

La directrice générale dépose le rapport *BiblioQUALITÉ* réalisé par le Réseau Biblio des Laurentides.

2018-07-198 OFFRE DE SERVICES POUR UN SYSTÈME DE RETOUR D'HUILE AUTOMATIQUE

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de *CIMCO Réfrigération* Soumission: SERMTL 04874 pour l'achat et l'installation d'un système de retour d'huile automatique comme décrite dans sa correspondance du 12 juin 2018.

QUE la directrice générale soit autorisée à puiser à même le surplus de fonctionnement non affecté 2017 la somme de 19 500 \$ avant les taxes applicables pour l'achat et l'installation d'un système de retour d'huile automatique à *CIMCO Réfrigération*.

ADOPTÉE

2018-07-199 RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF BEN-LEDUC

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve transfère la gestion des opérations de deux machines distributrices (liqueur) à 9316-0190 Québec inc. au centre sportif Ben-Leduc.

ADOPTÉE

2018-07-200 EXTINCTEURS DES HAUTES-LAURENTIDES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de *Extincteurs des Hautes-Laurentides* Soumission: K-CS-18-043 pour les modifications à apporter au système d'extinction automatique de cuisine du centre sportif Ben-Leduc comme décrite dans sa correspondance du 16 avril 2018 au montant de 1 342,30 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

MADAME LA CONSEILLÈRE DIANE SIRARD SE RETIRE, IL EST 19 H 42.

2018-07-201 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 23-24

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 23-24 modifiant le règlement numéro 23 relatif au zonage de la Municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

MADAME LA CONSEILLÈRE DIANE SIRARD RÉINTÈGRE LE CONSEIL, IL EST 19 H 45.

2018-07-202 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 52, 13E RUE

Le Maire déclare l'ouverture de l'assemblée de consultation publique sur la demande de dérogation mineure présentée par Madame Kime Bélec et invite la population à se prononcer;

La directrice générale fait son rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé une demande de dérogation mineure afin de permettre l'empiètement du coin SUD de la résidence situé à 5,59 mètres au lieu de 7,5 mètres prescrit à la marge de recul avant;

Permettre l'empiètement du coin OUEST de la résidence situé à 1,21 mètre au lieu de 2 mètres prescrit à la marge de recul latérale. Les remises seront déplacées a au moins 1 mètre de la ligne arrière et latérale.

Le tout tel que spécifié au règlement no. 23 relatif au zonage pour la zone RES-11.

CONSIDÉRANT que les dispositions du règlement sur les dérogations mineures de la Municipalité de Ferme-Neuve portant le numéro 32;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, en date du 21 juin 2018, portant le numéro de CCU-223-06-18;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve autorise la demande de dérogation mineure présentée par Madame Kime Bélec afin de permettre l'empiètement du coin SUD de la résidence situé à 5,59 mètres au lieu de 7,5 mètres prescrit à la marge de recul avant;

Permettre l'empiètement du coin OUEST de la résidence situé à 1,21 mètre au lieu de 2 mètres prescrit à la marge de recul latérale. Les remises seront déplacées a au moins 1 mètre de la ligne arrière et latérale comme indiqué sur le plan préparé par Monsieur Normand Gobeil, arpenteur-géomètre, en date du 4 juin 2018, et portant le numéro de minute 3743, le tout pour le 52, 13^e Rue, portant le numéro de LOT 5 091 389 , au cadastre du Québec, zone RES-11.

ADOPTÉE

2018-07-203

DESCENTE DE BATEAU AU LAC-BERTRAND

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal mandate la direction générale à faire les démarches nécessaires pour régulariser l'accès à la descente de bateau publique au Lac-Bertrand.

ADOPTÉE

2018-07-204

DEMANDE AU MTQ POUR ABATTRE LES ARBRES SUR LA LIGNE DU CIMETIÈRE

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve demande au *ministère des Transports* d'abattre les arbres situés le long du cimetière sur la 6^e Avenue, lot numéro 5 091 846, conditionnel à l'accord de la *Fabrique de Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement*.

ADOPTÉE

2018-07-205

TRAVAUX COURS D'EAU BOUCHARD

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve mandate la firme d'ingénierie *Soleco* pour les relevés du cours d'eau Bouchard.

ADOPTÉE

2018-07-206

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2018-06-176

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la résolution 2018-06-176 concernant le paiement pour la clause de compensation du carburant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal modifie la résolution 2018-06-176 concernant le paiement pour la clause de compensation du carburant en y modifiant le montant à 1 479,00 \$ au dernier paragraphe.

ADOPTÉE

2018-07-207

CHEMIN RANG 4 CANTON GRAVEL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve mandate l'arpenteur-géomètre pour réaliser un plan et la description technique du chemin rang 4 canton Gravel.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve fera exécuter une prescription acquisitive.

ADOPTÉE

2018-07-208

SOUSSION FN-18-V-18 - CONCASSAGE DE 12 000 TONNES MÉTRIQUES DE GRAVIER MG 20B ET 8 000 TONNES MÉTRIQUES DE MG 56

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait par le système d'appel SEAO pour le contrat de concassage de 12 000 tonnes métriques de gravier MG 20B et 8 000 tonnes métriques de MG 56;

CONSIDÉRANT que trois entreprises ont soumissionné;

CONSIDÉRANT que les offres se détaillent comme suit avant les taxes applicables;

- V. Meilleur & Frères inc.	23,25 \$/la tonne métrique
- 2626-3350 Québec inc.	5,65 \$/la tonne métrique
- Oryx Gc inc.	11,69 \$/la tonne métrique
(9378-2225 Québec inc.)	

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'octroi du contrat pour le concassage de 12 000 tonnes métriques de gravier MG 20B et 8 000 tonnes métriques de MG 56 pour la Municipalité de Ferme-Neuve pour la saison 2018, soit accordé à 2626-3350 Québec inc. à raison de 5,65 \$ la tonne métrique plus les taxes applicables.

QUE le directeur des travaux publics soit autorisé à entrer en communication avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

ADOPTÉE

2018-07-209 OFFRE DE SERVICES - TRAVAUX COURS D'EAU BISSONNETTE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services de Soleco pour des plans et devis complets de réaménagement du ponceau du ruisseau Bissonnette, incluant enrochement en amont et aménagement du dessous du ponceau comme décrit dans sa correspondance du 3 juillet 2018 au montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

2018-07-210 OFFRE DE SERVICES POUR LA NOUVELLE DEMANDE DE L'ABATTOIR

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte l'offre de services professionnels FN-18-04 de *N. Sigouin Infra-conseils*, pour une étude sur la capacité du traitement des eaux usées comme décrite dans sa correspondance du 9 juillet 2018 au montant de 4 000 \$ plus les taxes applicables.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'offre de services professionnels pour une étude sur la capacité du traitement des eaux usées.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2018-07-211 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 9 juillet soit levée, il est 20 h 29.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière